Envoyé en préfecture le 13/10/2026
Reçu en préfecture le 13/10/2026
Publié le
ID : 029-242900835-20261005-D26_153-DE

MORLAIX communauté
BRO MONTROULEZ

Morlaix Communauté
Séance du lundi 5 octobre 2026
Délibération D26-153

L'an deux mille vingt-six, le cinq octobre à dix-huit heures, le Conseil de Communauté s'est réuni en salle Armor de l'espace du Roudour à Saint-Martin-des-Champs, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul Vermot, conformément aux articles L. 5211-1 et L. 5211-2 du Code général des collectivités territoriales.

Date de la convocation : 29 septembre 2026

Nombre de membres en exercice : 52
Nombre de membres titulaires présents : 46
Nombre de pouvoirs : 1
Nombre de représentations : 1
Nombre de votants : 48

Secrétaire de séance : Marion Picart

Étaient présents : **Botsorhel** : Hervé Cillard **Carantec** : Alban Le Roux, Marion Picart **Garlan** : Joseph Irrien **Guerlesquin** : Eric Cloarec **Guimaëc** : Pierre Le Goff **Lanmeur** : Yvon Denis, Christine Prigent **Lannéanou** : Patrick Berger **Locquénolé** : Pascal Lecomte **Morlaix** : Jean-Paul Vermot, Catherine Tréanton, Ismaël Dupont, Nathalie Barnet, Yvon Laurans, David Guyomar, Laetitia Abily, Michael Restier, Catherine Milin, Olivier Bellec, Hélène Hetault-Guézennec **Pleyber-Christ** : Julien Kerguillec, Marie-Claire Parcheminal **Plouégat-Guerrand** : Hervé Loussaut **Plouégat-Moysan** : Philippe Adam **Plouézoc'h** : Arnaud Favé **Plougasnou** : Serge Wlodarczak, Martine Le Doaré **Plougonven** : Bernadette Auffret, Nicolas Inisan **Plouigneau** : Joëlle Huon, Roger Héré, Julie Hamon **Plounéour-Ménez** : Sébastien Marie **Plourin-lès-Morlaix** : Guy Pennec, Morgane Bicrel, Gérard Pirou **Saint-Jean-du-Doigt** : Marc Boizard **Saint-Martin-des-Champs** : Jonas Plusquellec, Michel Madec-Clei, Annick Martin **Saint-Thégonnec Loc-Éguiner** : Stéphane Lozdowski, Sandrine Le Feur **Sainte-Sève** : Anne-Marie Kerviel **Taulé** : Gilles Creach, Aude Goarnisson.

Était représenté par : **Locquirec** : Gwenolé Guyomarc'h par Delphine Masson

Avaient donné pouvoir : **Morlaix** : Valérie Scattolin à Nathalie Barnet

Était absent excusé : **Henvic** : Anne-Lise Jacq, **Le Cloître Saint-Thégonnec** : Sandrine Delory **Plouigneau** : Yves Jouan, **Saint-Martin-des-Champs** : Sandrine Autret.

Réserves externalisées du Musée des Jacobins de Morlaix

Projet de territoire Trajectoire 2030
Orientation stratégique n°19 "Structurer et territorialiser l'offre culturelle et de loisirs dans Morlaix Communauté "

Rapporteur : Julien Kerguillec

Le projet de réhabilitation du Musée des Jacobins nécessite de relocaliser les collections actuellement situées dans l'enceinte du site conventuel des Jacobins (au premier étage notamment), de façon à réaliser le parcours scénographique permanent. Cela nécessite de construire des réserves externalisées qui soient adaptées à la nature des collections concernées.

Après deux ans d'études techniques avec des comités de suivi et des visites de sites, le cabinet Mickaël Seban a réalisé un programme architectural a minima concernant le volume des collections situées actuellement aux Jacobins. La construction sur terrain viabilisé et artificialisé s'est avérée

Envoyé en préfecture le 13/10/2026
Reçu en préfecture le 13/10/2026
Publié le
ID : 029-242900835-20261005-D26_153-DE

moins onéreuse et plus adaptée qu'une réhabilitation de bâtiment existant. Aussi, c'est la parcelle située à proximité du pôle Collecte / Environnement / Travaux rue Jean Riou à Morlaix, propriété de Morlaix Communauté, qui a été retenue pour accueillir un premier linéaire et surface a minima (570 m^2) et pour les collections nécessitant un déménagement conditionnel à la suite des travaux de réhabilitation des Jacobins.

A maxima, le programme architectural prévoit un linéaire et des surfaces plus importantes (1373 m2) pour accueillir les collections situées actuellement à Kernéguès (Morlaix) et à Pleyber-Christ d'une part, celles évaluées dans les musées de Carantec, Plouigneau, Guimaëc et Le Cloître Saint-Thégonnec d'autre part, en fonction des besoins actuels et en vue des accroissements possible de collections dans les décennies à venir.

La réalisation de ces travaux est conditionnée à la formalisation d'un accord ferme de financement par la DRAC à hauteur de 1,475 M€ dans le cadre du contrat de plan état région 2022-2027. L'enveloppe prévisionnelle de l'opération est évaluée à 3,3 M€ TTC pour un coût de travaux de 2,9 M€ HT.

Vu l'avis favorable à l'unanimité de la commission Culture – Quartier de la Manufacture du 16 septembre 2026 ;

Il est proposé aux membres du Conseil communautaire :

- **d'approuver la construction de réserves externalisées sur le site de Jean Riou à Morlaix, conditionnée à l'engagement effectif de la DRAC par un accord ferme de financement,**
- **d'approuver le lancement d'un concours d'architecture sur la base d'un coût d'opération prévisionnel de 3,3 M€ TTC,**
- **d'autoriser le Président à solliciter le concours de l'État, de la Région, du Département et de tout autre partenaire public pour le financement de cette construction.**

Après en avoir délibéré,
Décision du Conseil : adopté à l'unanimité.

La secrétaire de séance,
Marion Picart

Le Président,
Jean-Paul Vermot

MORLAIX communauté
BRO MONTROULEZ